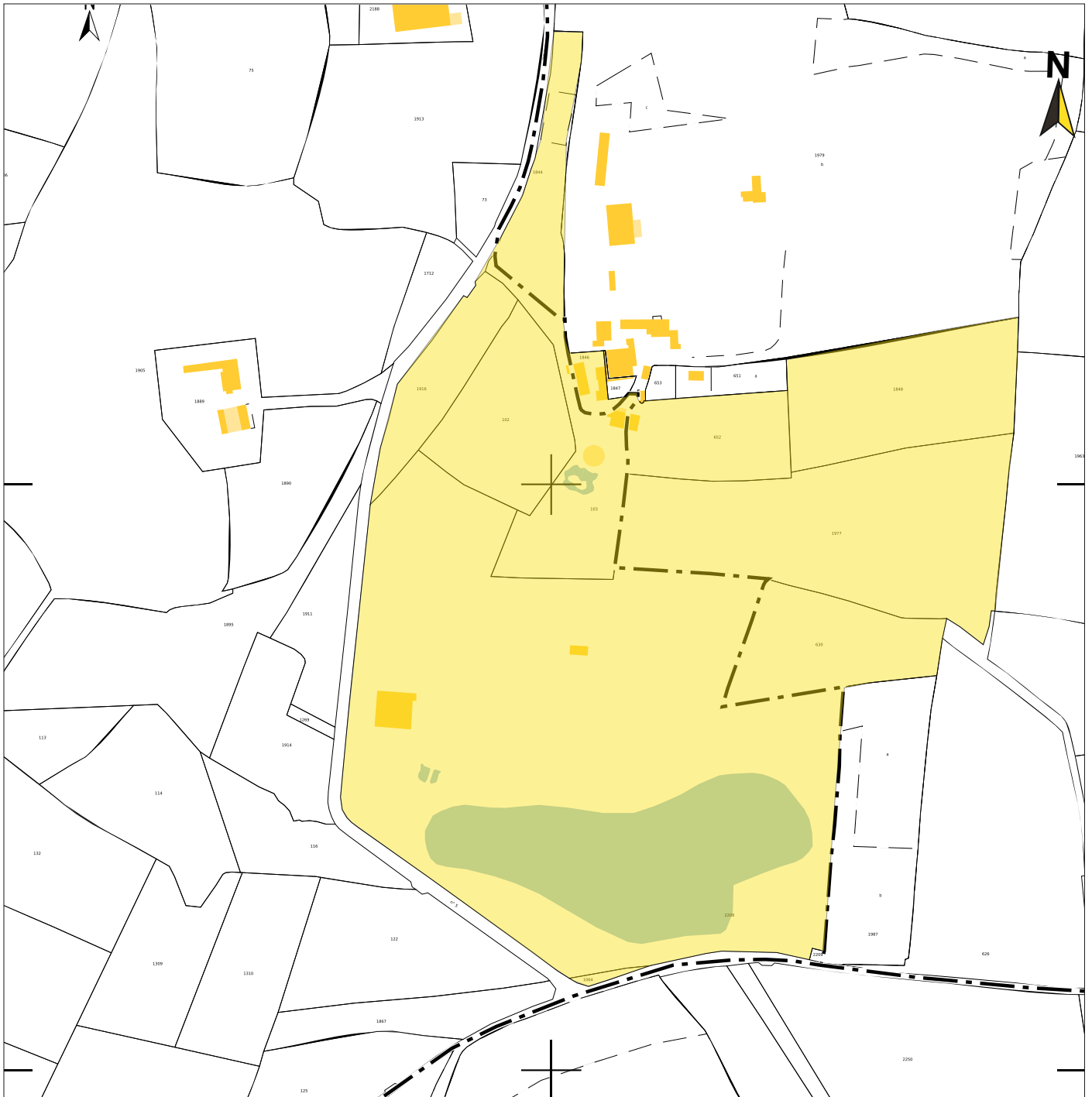


Carte 2 : Proposition de zonage d'assainissement - « Bel Air »



Echelle 1/4000ème

Légende



Assainissement collectif



Assainissement : autonome et collectif

*Secteur avec convention d'assainissement (assainissement autonome et collectif)
Le choix du mode de traitement sur le secteur est à la convenance du maître d'ouvrage
dans le respect de la convention de rejet (18 kg DBO5/j, 45 m3/j - échéance 3/02/2041).*



Assainissement autonome